



EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES Pôle Europe Joubert

Enjeux de la future politique de cohésion et perspectives pour les territoires urbains

Mardi 3 juillet 2018, 10h – 13h

Représentation en France de la Commission européenne
288 boulevard Saint-Germain, 75 007 Paris

Suite à la publication, le 2 mai 2018, du projet de cadre financier pluriannuel et le 29 mai de la proposition du règlement commun, la Commission européenne a initié la phase de préparation de la prochaine période de programmation 2021-2027. Ces éléments vont, désormais, faire l'objet d'âpres négociations, à la fois en interne de la Commission, entre Etats membres et à l'intérieur de chaque Etat membre. L'objectif affiché reste une adoption définitive en 2019, afin d'assurer une transition entre l'actuelle et la future programmation sans discontinuité.

Avec un budget proposé de l'ordre de 373 milliards d'euros en crédits d'engagements pour la période 2021-2027, la politique européenne de cohésion devient, pour la première fois, la politique dotée de la première ligne budgétaire. Si son périmètre et son champ d'action évoluent par rapport à la programmation actuelle, elle représentera, malgré tout, un levier d'investissement majeur pour l'Europe et l'ensemble des territoires, notamment urbains.

Parallèlement, le Gouvernement français a fait le choix, à un an des élections européennes, de consacrer la prochaine réunion de la conférence nationale des territoires (CNT) du 11 juillet 2018 au thème de la cohésion et de l'« *Europe des territoires* ».

Les associations de collectivités réunies au sein du pôle Joubert souhaitent profiter de cette séquence, à la fois communautaire et nationale, pour contribuer au débat : à la fois sur les grandes orientations politiques à opérer en matière de cohésion territoriale, mais aussi sur les nouvelles modalités de dialogue et de gouvernance à mettre en place pour faciliter nos stratégies nationale, régionale et locale de cohésion et de développement des territoires.

Identification de nouvelles priorités d'investissements, prise en compte du fait urbain, gouvernance multi-niveaux, développement territorial intégré, simplification de la future politique de cohésion,... sont autant de sujets sur lesquels les élus et cadres des territoires urbains, communautés, métropoles et grandes villes, souhaitent travailler ? Au regard des enseignements à tirer de la programmation actuelle et des propositions de la Commission européenne.

La rencontre organisée en partenariat avec la Commission européenne, le 3 juillet prochain, sera l'occasion d'engager un dialogue direct entre les élus urbains et les représentants de la Direction générale des politiques régionales et urbaines (DG REGIO) de la Commission européenne.

Il s'agira également de lancer, officiellement, la mise en place d'un **groupe projet politique Europe**, commun aux associations réunies au sein du pôle Joubert, dont la vocation sera de suivre, régulièrement, l'ensemble des questions européennes impactant les projets et politiques publiques portées par les intercommunalités françaises.



EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES

DEROULE DE LA RENCONTRE

Chaque séquence fera l'objet d'un échange avec la salle

9h30 accueil café

➤ **10h - Ouverture – Mot d'accueil du pôle Joubert**

- Présentation du pôle Europe Joubert
- Retour sur les propositions formulées par le pôle Europe Joubert
- Attentes des élus urbains sur l'avenir de la politique européenne de cohésion

➤ **10h15 - Avenir de la politique de cohésion : vers de nouvelles ambitions européennes ? Avec les interventions de la DG Regio et des représentants du pôle Joubert**

- Contexte politique et nouvelles priorités européennes
- Premiers enseignements de la période actuelle

10h45 : Echanges avec les participants

➤ **11h - Avenir de la politique de cohésion : vers une nouvelle mobilisation des territoires urbains ?**

- Présentation du cadre financier et réglementaire de la future commission européenne
- Quelle prise en compte des territoires urbains dans la future politique de cohésion : gouvernance multi-niveaux, développement territorial intégré etc.)

11h45 : Echanges avec les participants

➤ **12h30 - Synthèse et conclusion**

➤ **13h fin des travaux**